

Nombre de Délégués :

En exercice..... 120
Présents.....61
Votants..... 63

Objet :

**TARIFS 2019 :
Budget Général**



N° 10/08/03/2019

L'an deux mille dix neuf, le vendredi 08 mars à 18h30, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcellac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 22 février 2019*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Philippe SOULETIS,
BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL,
CAZOULES : M. Jean-Yves GOILLON,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Raymond BROUSSE,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LA ROQUE GAGEAC : M. Jérôme PEYRAT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES : Mme Arlette SOULIAC,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS,
MEYRALS : M. Philippe DAURY,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON, Mme Marie HIAUT,
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, M. Ludovic DEURRE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL, Mme Marie Pierre VALETTE,
COLY ST AMAND : M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. Dominique THIBART,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme CAPMAS REBOUSSOU,
ST CYBRANET : M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme Danielle ROUVES,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gilbert JARDEL, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Isabelle ROUSSEAU,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI, Mme Lydie LACOMBE,
VALOJOUX : M. Philippe BASTIDE, Mme Christiane SALVIAT,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20190308-20190310-DE
Regu le 21/03/2019

VEYRIGNAC : Mme Claude DENIS,
 VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
 VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Alain BOYER,
 VITRAC : M. Eric GAUTHIER, M. Marc GERODOU,

Mme Marlies CABANEL (*élue de la commune de Sarlat*) a été élue secrétaire de séance.

Excusé(e)s : M. Jean-Luc BRUGUES (*commune de Cénac*), MM. Jean-Claude CASSAGNOLE, Francis COUSIN (*de la commune de Domme*), Mme Jacqueline JOUANEL (*commune de Meyrals*), Mmes Christiane DESMOULINS et Edwige BOY (*commune de Nabirat*), Mmes Elisabeth GARCETTE et Corinne BRIDE ROYE (*commune de Peyzac le Moustier*), Mme Brigitte AUDOUARD (*commune de Ste Nathalie*), M. Xavier MARQUEZE (*commune de St Vincent de Cosse*), Mmes Michèle VALETTE, Amanda MILLINSHIP, Pierrette BELMONT, Isabelle DAUMAS CASTANET (*commune de Sergeac*).

Procurations : M. Jean-Claude JOINEL à M. Jean-Louis CHUPIN (*commune de Calviac*), M. Jean-Jacques ALBIE à M. Dominique THIBART (*commune de St André d'Allas*).

.....

Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de définir les différents tarifs applicables durant l'exercice 2019 pour l'activité du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR.

Après avis du Bureau Syndical, réuni en date du 05 mars 2019
 Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les nouveaux tarifs applicables dans le cadre du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR pour l'exercice budgétaire 2019, comme suit :

<u>COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET BIO-DECHETS :</u>		EN 2018
Prix du traitement	247.00 €/T	237
Prix du transport	18.72€/Km	18.17

<u>COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS "PROPRES ET SECS" :</u>		
Prix du traitement	121.00 €/T	120
Prix du transport	18.72 €/Km	18.17

<u>COLLECTE DES AIRES DE REPOS :</u>		
Collecte des aires de repos	257.00 €/T	247
Prestation	24.50 €/Heure	23.5
Détour effectué pour la collecte	18.72 €/Km	18.17

<u>LOCATION DE SALLE</u>	
SALLE DE REUNION : Location à la demi-journée	80,00 €
SALLE DE REUNION : Location pour la journée	150,00 €
SALLE « la Périgourdine » : Location à la journée	50.00 €

VENTE DE MATERIEL DE PRE-COLLECTE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

Matériel neuf :

Bacs, Sacs, ...	Au prix d'achat TTC	
Composteurs environ 320 litres	Le premier	gratuit
	Les suivants	10,00 €
Composteurs environ 640 litres		20.00€

AR PREFECTURE

024-252402284-20190308-20190310-DE
 Regu le 21/03/2019

Matériel d'occasion :

Bacs d'occasion en l'état 20.00€ l'unité
Avec roues, barre de préhension ventrale, selon les stocks disponibles

DEPOTS EN DECHETERIES

Apports divers des professionnels : selon le tarif départemental établi par le SMD3

DROITS D'ACCES DANS LES DECHETERIES :

Communes adhérentes :

Administrés gratuit
Artisans - Commerçants – Agriculteurs gratuit

Communes non adhérentes : (payé par l'usager) 11,00 €/ entrée
(Sauf communes ayant contracté une convention avec le SICTOM)

UTILISATION DU MATERIEL D'UN BUDGET DU SICTOM PAR UN AUTRE DE SES BUDGETS : (montants nets (avec TVA) hors conducteur)


- camion seul (1 benne de 15 m ³).....	1.67 €/Km	1.65
- camion attelé d'une remorque (2 bennes de 15 m ³)	2.45 €/Km	2.42

- **Autorise** le Président à signer les conventions de location de salle à intervenir

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 08 mars 2019

Le Président,
Jean-Pierre DUBOIS
du
PÉRIGORD
NOIR
LABORNE 120 - 2 200 MARCILLAC



AR PREFECTURE

024-252402284-20190308-20190310-DE
Regu le 21/03/2019